Continue

Nos vies parallèles paroles

Cojo el tren y pienso en ti Donde estas tu [Anggun] J'ai besoin de faire un break Je veux traverser la mer Et dégager de la cordillère [Florent] En regardant devant moi Pas de plafond dans le ciel De chez toi est-ce que tu vois Le soleil [Ensemble] Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Cojo el tren y pienso en ti Donde estas tu [Anggun] Comme une enfant je regarde, un condor qui prend le vent Et qui sait à quoi tu penses, là maint'nant [Florent] Ce soir, poseras-tu les yeux sur la même comête que moi ? Y a des rêves qu'on fait à deux, sous les draps [Ensemble] Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Esperanza, me recuerdo de los dias felices contigo Estoy cansado, quiero verte Cojo el tren Donde estas tu C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles J'ai besoin de faire un break Je veux traverser la mer Et dégager de la cordillère En regardant devant moi Pas de plafond dans le ciel De chez toi est-ce que tu vois Le soleil Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Comme une enfant je regarde, un condor qui prend le vent Et qui sait à quoi tu penses, là maint'nant Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Partitions : paroles et accords avec tablatures pour guitare, piano, mandoline et ukulélé La configuration originale de cette chanson a été modifiée. Vous pouvez cliquez ici pour modifier ou supprimer les modifications (En duo avec Florent Pagny) Accordage : E–A–D–G–B–E (Standard) Capo I Tempo : BPMTonalité : Intro : J'ai besoin de faire un break Je veux traverser la mer Et dégager de la cordillère En regardant devant moi Pas de plafond dans le ciel De chez toi est-ce que tu vois le soleil Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Comme une enfant je regarde, un condor qui prend le vent Et qui sait à quoi tu penses, là maint'nant Sais-tu que tu pos'ras les yeux, sur la même comète que moi Y a des rêves qu'on fait à deux, sous les draps Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Paroles: J'ai besoin de faire un break Je veux traverser la mer Et dégager de la cordillère En regardant devant moi Pas de plafond dans le ciel De chez toi est-ce que tu vois Le soleil Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Comme une enfant je regarde, un condor qui prend le vent Et qui sait à quoi tu penses, là maint'nant Sais-tu que tu pos'ras les yeux, sur la même comète que moi Y a des rêves qu'on fait à deux, sous les draps Rien ne peut briser ce lien Je prends le train Celui qui traverse les plaines Sur le chemin, j'oublie ma peine Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles C'est le destin Si je rencontre une âme belle Et toi au coin d'une rue pareil Pense à moi Pense à moi À nos vies parallèles Nos vies parallèles Sources antiques (sont indiquées les traductions et éditions utilisées) Aulu-Gelle, Les Nuits Attiques, trad. R. Marache, CUF. Ciceron, De la divination, trad. J. Kany-Turpin, Paris, GF Flammarion, 2004. Diogène Laërce, Vies et doctrines des philosophes illustres, Paris, Le Livre de Poche, 1999. Homère, L'Iliade, trad. L. Bardollet, Paris, Robert Laffont « Bouquins », 1995. La Bible de Jérusalem, Paris, Cerf, 1996, 15e éd. Platon, Phédon, trad. P. Vicaire, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1995. Plutarque, Vies parallèles, Paris, Gallimard Quarto, 2001. Polybe, Histoire, trad. D. Roussel, Paris, Gallimard Quarto, 2003. Rhétorique à Herennius, trad. G. Achard, CUF. Salluste, Conjuration de Catilina, trad. A. Ernout, CUF. Sénèque, Lettre à Lucilius, CUF, trad. Henri Noblot. Virgile, L'Énéide, trad. P. Veyne, Paris, Les Belles Lettres, 2013. Bibliographie Alain, 1942, Vigiles de l'esprit, Paris, Gallimard. J. Arnim, 1905-1914, Fragmenta veterum stoïcorum, Leipzig. A. Astin, 1978, Cato the censor, Osford, Clarendon press. C. Badel, 2005, La noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu, Seyssel, Champ Vallon. A. Bailly, 2000, Dictionnaire grec-français, Paris, Hachette, rééd. J. Bayet, 1996, Littérature latine, Paris, Armand Colin, 9e éd. augmentée. R. Bloch, 1963, Les prodiges dans l'Antiquité classique, Paris, PUF. D. Bouche, 2001, Le mythe de Caton, Villeneuve d'Ascq, Septentrion. A. Bouché-Leclercq, 2003, Histoire de la divination dans l'Antiquité, Grenoble, Millon, rééd. É. Bréhier, 1971, Chrysippe et l'ancien stoïcisme, Paris, PUF. É. Bréhier, 1981, Histoire de la philosophie. Antiquité et Moyen Âge, Paris, PUF « Quadrige », rééd. T.-R.-S. Broughton, 1984-1986, The magistrates of the Roman Republic, New York–Atlanta, American philological association–Scholars press, 3 vol., tome 2. J. Brun, 2002, Le stoïcisme, Paris, PUF « Que-sais-je ? », 14e éd. J.-H. Burns, 1988, Histoire de la pensée politique médiévale, Paris, PUF Léviathan, 1988. J.-H. Burns (dir.), 1997, Histoire de la pensée politique moderne, Paris, PUF Léviathan, 1997. L. Canfora, 2009, Jules César : le dictateur démocrate, Paris, Flammarion. M. Canto-sperber (dir.), 1998, Philosophie grecque, Paris, PUF. J. Carcopino, 1965, Jules César, Paris, Les Libraires Associés. E. Cizek, 1990, Mentalités et institutions politiques romaines, Paris, Fayard. M. Conche, 2009, Épicure. Lettres et Maximes, Paris, PUF, 8e éd. L. Couloubaritsis, 1998, Histoire de la philosophie ancienne et médiévale, Paris, Grasset. C. Couturas, 2009, « Les deux meurtres de Caton : idéal éthique ou esthétique ? », article disponible en ligne : CEREDI, Université de Rouen. X. Delamarre, 1984, Le vocabulaire indo-européen, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1984. Diels-kranz, 1934, Die fragmente der Vorsokratiker, Berlin. A. Ernout & A. Meillet, 2001, Dictionnaire étymologique de la langue latine, Paris, Klincksieck, retirage 4e éd. R. Étienne, 1997, Jules César, Paris, Fayard. D. Faivre, 2010, Le héros de la liberté. Les aventures philosophiques de Caton au Moyen Âge latin, de Paul Diacre à Dante, Paris-Neuchâtel, Thèse de doctorat soutenue en Sorbonne. R. Fehrle, 1983, Cato Uticensis, Darmstadt, Wissenchaftliche-Buchgesellschaft. B. Gille, 1964, Les ingénieurs de la Renaissance, Paris, Hermann. P. Grimal, 1953, Le siècle des Scipions. Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques, Paris, Aubier. P. Grimal, 1986, Cicéron, Paris, Fayard. P. Grimal, 1989, Les erreurs de la liberté, Paris, Les Belles Lettres. Y. Grise, 1982, Le suicide dans la Rome antique, Montréal-Paris, Bellarmin-Les Belles Lettres. P. Hadot, 1992, La citadelle intérieure. Introduction aux pensées de Marc-Aurèle, Paris, Fayard. P. Hadot, 1995, Qu'est-ce que la philosophie antique ?, Paris, Gallimard. P. Hadot, 2002, Exercices spirituels et philosophie antique, Paris, Albin Michel. F. Hartog, 1988, Le xixe siècle et l'histoire : le cas Fustel de Coulanges, Paris, PUF. E. Hecht, 1999, Physique, Bruxelles, De Boeck Université. F. Hinard, 1985, Sylla, Paris, Fayard. F. Hinard (dir.), 2000, Histoire romaine, Paris, Fayard. E. Horst, 1981, César, Paris, Fayard, 1981. M. Humbert, 2003, Institutions politiques et sociales de l'Antiquité, Paris, Dalloz. A. Koyré, 1973, Du monde clos à l'univers infini, Paris, Gallimard « Tel ». P. Laurens, 2014, Histoire critique de la littérature latine, Paris, Les Belles Lettres. E. Lazayrat, 2014, La connaissance des choses divines et des choses humaines dans la définition de la iuris prudentia, Lyon, Thèse Lyon 3. Y. Le bohec, 2012, Naissance, vie et mort de l'Empire romain, Paris, Picard. Y. Lehmann (dir.), 1999, Religions de l'Antiquité, Paris, PUF, 1999. J. Locke, 1992, Traité du gouvernement civil, trad. David Mazel, Paris, GF-Flammarion. J. Marquardt, 1890, Le culte chez les Romains – Manuel des antiquités romaines, XIII, Tome 2, Paris, Ernest Thorin. H.-I. Marrou, 1954, De la connaissance historique, Paris, Seuil. H.-I. Marrou, 1966, De la connaissance historique, Paris, Seuil, 5e éd. H.-I. Marrou, 1948, Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, Paris, Seuil. R. Martin & J. Gaillard, 1990, Les genres littéraires à Rome, Paris, Nathan. A. Meillet, 1908, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, Paris, Hachette. R. Muller, 2006, Les Stoïciens, Paris, Vrin. L. Pernot, 2000, La rhétorique dans l'Antiquité, Paris, Le Livre de Poche. A. Rey, 1992, Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert. S. Rials, 1998, La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Paris, Hachette Pluriel. D. Ridgway, 1992, Les premiers grecs d'occident. L'aube de la Grande Grèce, Paris, De Boccard. Y. & D. Roman, 1994, Rome, l'identité romaine et la culture hellénistique (218-31 av. J.-C.), Paris, Sedes. J. Salem, 2002, Démocrite, Paris, Vrin. J. Sirinelli, 2000, Plutarque, Paris, Fayard. A. Stin, 1978, Cato the censor, Osford, Clarendon press. R. Taton (dir.), 1994, La science antique et médiévale, Paris, PUF « Quadrige », rééd. P. Veyne, 2005, L'empire gréco-romain, Paris, Le Seuil. S. Weinstock, 1971, Oxford, Clarendon Press, 1971. M. Yourcenar, 1974, Carnets de notes dans les Mémoires d'Hadrien, Paris, Gallimard. Haut de page 1 Le physicien Georg Simon Ohm (1787-1854) a également formulé une définition électrique de la résistance qui caractérise l'aptitude plus ou moins grande des corps à conduire l'électricité. 2 Bellifortis de Konrad Kyeser (1405), manuscrits de Donaueschingen (1410), de Cennini (1437), Mariano (1438), etc. Cf. Gille, 1964. 3 « Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu », Romains 13, 1-2. 4 Thomas d'Aquin, Somme théologique, II, q. 96, article 4 (trad. fr., Paris, CERF, 1984, t. 2, p. 607). 5 Par exemple l'appel à la résistance contre le droit romain, droit de Justinien, qui n'est plus adapté aux réalités juridiques « modernes », chez Hotman, Antitribonian (1567) et Francogallia (1573). 6 Cf. notamment « Le calvinisme et la théorie de la résistance (1550-1580) » et son opposé « La théorie catholique de la résistance, l'ultramontanisme et la réponse royaliste (1580-1620) » (Burns, 1997, p. 175-229). 7 Si l'abus de pouvoir de la part des gouvernants justifie la résistance à l'oppression, celle-ci doit toutefois connaître certaines limites qui évitent à la révolte de sombrer dans l'anarchie. Aussi à la question, peut-on s'opposer aux commandements et aux ordres du prince ? « Je réponds [Locke] qu'on ne doit opposer la force qu'à la force injuste et illégitime, et à la violence ; que quiconque résiste dans quelque autre cas, s'attire une juste condamnation, tant de la part de Dieu que de la part des hommes » (Locke, 1992, p. 293). 8 Pour la genèse révolutionnaire de ce texte, voir Rials, 1998 (p. 399-404). 9 Nous rappelons que l'indo-européen ne constitue pas une langue déterminée mais le catalogue étymologique d'une source linguistique reconstituée artificiellement et identifiée par la comparaison de plusieurs langues plus ou moins apparentées entre elles (indien ancien, iranien, vieil arménien, grec, albanais, italique d'où dérive le latin, celtique, germanique, baltique, slave, tokharien, anatolien). Raison pour laquelle les racines issues de l'indo-européen sont précédées d'un astérisque (voir note suivante) afin de rappeler qu'il s'agit d'un mot reconstitué par comparaison et non pas directement issu d'un texte ou d'un énoncé précis (Meillet, 1908). 10 César, Guerre des Gaules, IV, 7, 3 : Germanorum consuetudo haec est, quicumque bellum inferant, resistere neque deprecari. 11 Sénèque, Lettre à Lucilius, 104, 29-30. 12 Dans l'histoire ancienne et notamment romaine, l'unité dramatique du récit prévalait sur la critique des sources ; l'historien ancien cherchant plus à convaincre ses contemporains, à frapper leur mémoire, qu'à déconstruire le passé. L'histoire devait avant tout transmettre un message en passant au besoin par la légende. Il faut avoir présent à l'esprit, comme le dit si bien Jacques Gaillard, que « les données culturelles sur lesquelles l'historiographe ancien bâtit son analyse sont, en fait, irréductibles à nos concepts modernes » (Martin & Gaillard, 1990, p. 111). 13 La notion même d'homme illustre, idée sélective et passablement moralisatrice, qui fonde le choix de Plutarque et hante sa doctrine, est évidemment sujette à controverse dans le cadre des perspectives historiographiques modernes. Nous ne saurions entrer ici dans le débat qui nécessiterait de très longs développements. Nous renvoyons à l'excellente préface ainsi qu'à l'éclairant dictionnaire de l'édition des Vies parallèles sous la direction de François Hartog aux éditions Gallimard Quarto, Paris, 2001. Nous nous appuyons essentiellement sur cette édition aussi bien pour la traduction que pour les commentaires critiques. Voir également l'édition bilingue des Vies, CUF-Belles Lettres. Pour la méthode historique, se reporter à l'ouvrage classique, Marrou, 1966, et d'un point de vue moins général mais très révélateur de la manière dont on peut écrire l'histoire, Hartog, 1988. Voir également la très belle biographie de Plutarque par Sirinelli, 2000. 14 Hadot, 1995, p. 18 : « le discours philosophique prend donc son origine dans un choix de vie et une option existentielle et non l'inverse ». 15 Plutarque, Caton le Jeune (2001, p. 1387 sq.). Ce sobriquet a été choisi pour le différencier de son arrière-grand-père, le célèbre et intransigeant Caton l'Ancien dit le Censeur qui vécut entre 234 et 149 avant notre ère. À son sujet, voir Plutarque, 2001, p. 633 sq. (Caton l'Ancien). Plutarque contribue à montrer l'envers du grand homme dont la légende tend à atténuer quelque peu l'autoritarisme borné d'un avare au cœur froid. 16 Plutarque, 2001, p. 1387. Marcus Livius Drusus fut tribun de la plèbe en 91 avant notre ère. Il est célèbre pour avoir soutenu les populares ainsi que la candidature des socii, alliés de Rome, au droit de cité. Son assassinat fut l'une des causes de la terrible guerre sociale qui opposa Rome à ses alliés Italiens durant plus de deux ans et qui fut elle-même la cause d'une guerre civile qui dura près de dix ans, voir Hinard, 2000, p. 607 sq. 17 Diogène Laërce, Vies et doctrines des philosophes illustres, VII, 55. 18 Le terme logos/λόγος en grec signifiant à la fois parole et pensée. À ce titre, pour les stoïciens, la voix apparaît comme l'un des éléments qui composent (huit parties) l'âme humaine, voir les quelques fragments transmis des Physica de Chrysippe, Arnim, 1905-1914, III, 204, 42. 19 C'est ainsi que le jeune Caton « mettait dans ses entreprises une force et une efficacité bien au-dessus de son âge », Plutarque, Caton le Jeune, I, 4. 20 Pline l'Ancien, XXXV, 6 : « …les imagines, destinées à figurer dans le cortège des funérailles de la gens ». De même Juvénal, Satires, VIII, 1-20 & Sénèque, De beneficiis, III, 28, 2. Pour une étude récente, Badel, 2005. 21 Marrou, 1948, p. 201 : « Les Anciens se seraient bien moqué de la gravité avec laquelle nos spécialistes du Jardin d'enfants ou de l'école maternelle […] scrutent les jeux les plus élémentaires pour en dégager la vertu éducative […] ». Les philosophes comme Platon, Aristote ou Chrysippe pensent qu'il faut prendre en considération les jeux d'enfants. Cependant, « les mœurs sont restés rebelles à ces appels : la petite enfance se développe dans l'antiquité sous le signe de la plus aimable spontanéité : l'enfant est laissé à ses instincts et se développe librement ; on a pour lui une indulgence amusée : tout cela a si peu d'importance ! » (ibid., p. 202). 22 Quintilien, Institution Oratoire, I, 1, 16 : qui nullum tempus uacare cura uolunt, ut Chrysippus. Ce philosophe estimait que le travail scolaire devait commencer à l'âge de trois ans et il recommandait de même que l'enfant soit entouré de nourrices vertueuses, parlant un langage correct (ibid., I, 1, 4). 23 L'ataraxie (ataraxia/ἀταραξία) caractérise la sérénité d'une âme devenue maîtresse d'elle-même. C'est une quête commune à la plupart des grandes écoles philosophiques. Ainsi pour les épicuriens, l'ataraxie s'obtient au prix d'une grande modération dans la recherche des plaisirs ; pour les sceptiques, par une suspension du jugement ; tandis que pour les stoïciens, il s'agit surtout d'apprécier la valeur exacte des choses afin de rechercher les vertus et de fuir les vices. 24 La fin (telos/τέλος) désigne ici le but ultime pour tous les biens, à savoir le « souverain bien » qui est désiré pour lui-même en vue duquel tout le reste des biens est désiré. 25 « Comme toutes les écoles de son temps, le stoïcisme admet comme un principe de base que toute action est orientée, en dernière instance, par une fin unique, en vue de laquelle tout le reste n'est que moyen ou fin partielle, recherchée elle-même à titre de moyen […]. D'un commun accord […], cette fin ultime s'appelle l'eudaimonia/εὐδαιμονία, le « bonheur », ou, plus littéralement, la « bonne fortune » de celui qui est fortuné, non parce qu'il est favorisé par une chance hasardeuse, mais parce qu'il « vit bien » […], parce qu'il réalise pleinement et objectivement son humanité et son individualité. » (Brunschwig & Canto-Sperber, 1998, p. 550). 26 Dans le court traité que Cicéron consacre à l'amitié, l'auteur nous dépeint un Laelius (ami de Scipion l'Africain) pragmatique qui exhorte à penser à la vie de tous les jours, au quotidien des hommes et plus encore à l'utilité commune. Raison pour laquelle, Laelius préfère l'idée d'« homme de bien » (uir bonus) à celle trop idéale de « sage » (sapiens), Cicéron, L'amitié, II, 6. Conforme à la mentalité pratique des Romains, la notion de « quasi-sage » participant à la réalité politique constitue un modèle pour les valeurs défendues par l'aristocratie romaine. Caton le Jeune, en digne représentant de son ancêtre le Censeur, incarnera sans doute le dernier de ces « hommes de bien » au service de la République. 27 Zénon de Citium, fondateur de l'école stoïcienne aux ive-iiie siècles avant notre ère. 28 Cicéron, Tusculanes, IV, 6, 11 : Est igitur Zenonis haec definitio, ut perturbatio sit, quod πάθος ille dicit, auersa a recta ratione contra naturam animi commotio. 29 C'est en pratiquant des « exercices spirituels » que les stoïciens entendent renforcer leur résistance intérieure afin d'éviter que les passions de l'âme ne les submergent. Ces exercices leur permettaient d'exacerber leur « attention à soi-même » (prosokhé/προσοχή) qui permettait à l'homme vigilant d'envisager toute chose dans la perspective de la raison universelle, fondement de l'éthique existentielle des stoïciens. Sur ce sujet, voir Hadot, 1992, p. 210-220. Sur le même sujet, Hadot, 2002. 30 Valère Maxime, Faits et dits mémorables, III, 1, 2. 31 Voir note supra sur Drusus et Hinard, 2000, p. 607 sq. Remarquons que Quintus Pompaedius Silo meurt en 88 tandis que le Sénat accordera peu à peu la citoyenneté à toute l'Italie. Sylla sortira considérablement renforcé de cette guerre qui n'en fut pas moins l'une des pires que connut Rome, voir Hinard, 1985. 32 Bréhier, 1971 p. 258 : « La passion vient de nous, au même titre que l'acte raisonnable : on a tort d'y rechercher la trace d'une force irrationnelle qui est en dehors de nous, et que notre vrai moi doit comme dompter du dehors ; notre ennemi est en nous-même, et il est l'expression et le résultat de ce que nous sommes ; nous ne sommes pas dans la vie morale comme les spectateurs d'une lutte entre deux principes ; nous devons nous transformer nous-même. » 33 En 44 avant notre ère, Cicéron écrivit un Caton l'Ancien (Cato Maior) qui servit à renforcer l'éloge de Caton le Jeune, notre Caton d'Utique qui s'était suicidé en 46 (voir notre troisième partie) au nom de la liberté républicaine. Voir Astin, 1978, p 78 sq. 34 Cicéron, De finibus, V, 38 : animi uirtus corporis uirtuti anteponitur (« les mérites de l'âme passent avant ceux du corps »). 35 Comme un écho à la véhémence de son illustre et sourcilleux ancêtre, Caton le Jeune aussi se méfie du luxe en résistant à la nouveauté : « d'une manière générale, Caton pensait qu'il devait prendre le contre-pied des mœurs et des coutumes de son temps qui, selon lui, étaient mauvaises et devaient être considérablement modifiées », Plutarque, Caton le Jeune, VI, 5 (2001, p. 1392). 36 Pour évaluer l'exactitude de cette idée, voir Roman, 1994. Quant à l'ancienneté même de l'influence grecque par ses établissements en Grande Grèce, voir l'étude archéologique de Ridgway, 1992. 37 Salluste, Conjuration de Catilina, XIV, 1. 38 Cicéron, consul pour l'année 63, avait remporté les élections de 64 (César était alors consul) contre Catilina, voir Grimal, 1986, p. 139 sq. 39 Cicéron, Premiers discours contre Catilina, II : […] nemo tam improbus, tam perditus, tam similis tui, poterit inueniri. 40 Cicéron, Premiers discours contre Catilina, I : « Ô temps ! Ô mœurs ! » Exclamation soupirante qui répond à l'apostrophe interrogative de tout le discours : « jusqu'à quand enfin Catilina, abuseras-tu de notre patience ? » (Quousque tandem Catilina, abutere nostra patientia ?). Il faut comprendre que désormais, il ne doit plus être question de patience ; maintenant il faut frapper fort. Au procès qui suivra, Caton sera l'instrument oratoire de la condamnation de Catilina, devenu le symbole de la décadence morale de la République. 41 Salluste, Conjuration de Catilina, LI. 42 Plutarque, Caton le Jeune, XXII, 5 (2001, p. 1405). 43 Suétone, César, XIV, 2. D'ailleurs Cicéron lui-même n'aurait pas cru à son implication puisqu'il serait intervenu pour le protéger, Plutarque, Vie de César, VIII, 3. Voir également Horst, 1981, p. 121-133. 44 Plutarque, Caton le Jeune, XXIII, 1-2 (2001, p. 1405-1406). 45 Cicéron, Brutus, 65. 46 Fragment 15 (éd. Jordan, Marcus Catonis praeter librum de re rustica quae extant, Lipsiae, Teubner, 1860). 47 Idem, Fragment 14 : Orator est uir bonus dicendi peritus (« l'orateur est un homme de bien habile à parler »). 48 Cette conception catonienne de la rhétorique sera défendue par Quintilien lui-même : « Il faut donc que notre orateur (orator) soit comme le définit Marcus Caton : "un homme de bien, expert dans l'art de parler" (uir bonus dicendi peritus) […] Car si le talent de la parole n'est qu'un malicieux instrument du succès…nous aurions rendu un très mauvais service aux affaires humaines en fournissant des armes aux truands (latroni arma), et non aux soldats (non militi) » (Quintilien, Institution oratoire, XII, I, 1). Le soldat représente ici la légitimité du discours, le truand sa perversion. Il n'en reste pas moins que l'appartenance à une catégorie dépend du camp dans lequel on se trouve. En ce sens, Caton, orateur résistant, incarnerait le « soldat » défenseur de la République, face à un César, « truand » au service de son ambition personnelle. Pourtant ce dernier n'en fut pas moins, dans les faits, un grand soldat de la République ! Nous reviendrons plus loin sur cet épineux problème (peut-être insoluble) qui rend délicate toute axiologie de la résistance. 49 Salluste, Conjuration de Catilina, LII, 18. 50 Salluste, Conjuration de Catilina, LII, 5. 51 Plutarque, Caton le Jeune, XXIII, 1. 52 J. Brunschwig in Canto-Sperber, 1998, p. 561-562. 53 Salluste, Conjuration de Catilina, LII, 22 (trad. CUF) : Pro his nos habemus luxuriam atque auaritiam, publice egestatem, priuatim opulentiam ; laudamus diuitias, sequimur inertiam ; inter bonos et malos discrimen nullum ; omnia uirtutis praemia ambitio possidet. 54 Ibid., 23 : Neque mirum : ubi uos separatim sibi quisque consilium capitis, ubi domi uoluptatibus, hic pecuniae aut gratiae seruitis, eo fit ut impetus fiat in uacuam rem publicam. 55 Sur la structure institutionnelle de la constitution romaine, voir Humbert, 2003. 56 Beau-frère de Pompée. Il sera consul en 60 et en 57 avant notre ère. 57 Il avait été élu en juillet 63 avec Métellus. 58 « Lui-même [Caton] avança aussitôt sans se troubler et s'assit entre Métellus et César, de manière à les empêcher de parler entre eux. Les deux hommes ne savaient quel parti prendre ». Sur l'inquiétude de sa famille, la préparation et l'arrivée de Caton, voir Plutarque, Caton le Jeune, XXVII, 1-8. 59 Ibid., XXVIII, 1-3. 60 Une première loi agraire visant à récompenser les vétérans de Pompée fut quasiment imposée au Sénat qui dut s'engager par serment à la respecter. Or, cette première loi comportait des exceptions qui furent annulées dans la seconde loi d'avril 59. Sur tout cet épisode, voir Carcopino, 1965, p. 118-124. Ces deux lois marquent une étape décisive dans l'ascension de César : « ainsi en deux mois, les Patres avaient vu leur puissance diminuée et bafouée » (Étienne, 1997, p. 57). César n'avait plus qu'à consolider son amitié avec Pompée en lui donnant sa fille Julia avant de partir conquérir la Gaule. 61 Plutarque, Caton le Jeune, XXXIII, 1-4 (2001, p. 1415). 62 César remet en place les Helvètes, bat Arioviste en 58, soumet les Belges, voir Livres I à III de la Guerre des Gaules (CUF). 63 Caius Trébonius fut d'abord proche des optimates avant de rejoindre par opportunisme les triumvirs. 64 En 56 avant notre ère, l'Égypte n'est pas encore une province : anachronisme de Plutarque. 65 « Chaque jour, trois armées cernaient le forum, le mal était presque irrémédiable », Plutarque, Caton le Jeune, XLVII, 2 (2001, p. 1427). 66 Voir supra Salluste, Conjuration de Catilina, LII, 5 ; Plutarque, Caton le Jeune, XXIII, 1-2 (2001, p. 1405-1406). 67 Ibid., XLIII, 9. 68 Dion Cassius, Histoires, XLI, 55-61 ; César, Sur la guerre civile, III, 85-99 ; Plutarque, Vie de Pompée, LXVIII-LXXIII ; Appien, Guerres civiles, II, 49-59 ; Lucain, La Pharsale, VII. 69 « Octave n'hésitait pas à insister sur son ascendance divine : diui filius, "fils du divinisé [César]", il assura le 18 août 29 la dédicace du temps de ce divin Jules » (Le Bohec, 2012, p. 29). 70 Dans son discours funèbre à sa tante Julia, il explique sa double ascendance, royale par sa mère, divine (Vénus) par son père (Suétone, Jules César, VI, 2). À Rome, toute gens avait ses cultes et ses sanctuaires privés. Les Iulii prétendaient ainsi descendre de Iulus, qui était le nom latin d'Ascagne, le fils d'Énée (Weinstock, 1971, p. 4 sq.). 71 Célèbre formule qui a été rapportée par Suétone : « Eatur, inquit, Quo deorum ostenta et inimicorum iniquitas uocat. Iacta alea est », inquit. (Vie de César, XXXII in fine) – « Allons », dit-il [César], « [Allons] où les signes des dieux et l'injustice de nos ennemis nous appellent ». « Les dés sont jetés », dit-il [César] ». Pour l'ensemble de l'épisode et les différents prodiges qui l'accompagnent (notamment le joueur de flûte à l'allure divine), voir Suétone, Vie de César, XXXI-XXXIV. Pour un commentaire sur les deorum ostenta (« signes des dieux »), la valeur sacrée de la personne du chef et l'interprétation de la phrase de César, Bloch, 1962, p. 142-145. À noter que certains historiographes antiques prétendent que César aurait prononcé le fameux Iacta alea est en grec : « Ἀνερρίφθω κύβος » (Plutarque, Vie de Pompée, LX ; Apophtegmes des Rois et des Grands Capitaines, 206 C ; Appien, Guerres civiles, II, 35). 72 Marcus Annaeus Lucanus, était le neveu de Sénèque. Il naquit à Cordoue en Espagne en 39 mais se rendit très jeune à Rome où il vécut jusqu'en 65. Compromis dans la conjuration de Pison contre Néron (qui jalousait sa poésie), il dut se suicider. 73 « C'est Caton qui sera le personnage surhumain, symbole complexe de toutes les anciennes vertus romaines, de la liberté expirante et du stoïcisme militant. En lui s'idéalisent la soumission à la Fatalité et l'orgueil de la morale stoïcienne, dont le poème est tout pénétré » (Bayet, 1996, p. 345). 74 Ibid., vers 554-555 : nam cui crediderim superos arcana daturos /dicturosque magis, quam sancto, uera, Catoni ? 75 Brun, 2002, p. 68 : « La croyance en la possibilité de la divination ne traduit pas quelque crédule superstition du genre de celle dont ferait preuve celui qui prétendrait que l'on doit regarder toute fissure dans un foie, ou n'importe quel cri d'oiseau comme un signe divin, mais elle se fonde sur l'organisation divine du monde et la sympathie universelle : le monde a été organisé de telle façon qu'il existe une harmonie préétablie entre un événement à venir et le signe qui l'annonce. » 76 Bréhier, 1971, p. 178. La définition de Chrysippe : « le destin (fatum) est une suite et un enchaînement éternel et immuable de faits se déroulant et nouant lui-même par un ordre constant de successions dont il est formé et tressé » (fatum est sempiterna quaedam et indeclinabilis series reum et catena, uolens semetipsa sese et implicans per aeternos consequentiae ordines, ex quibus apta nexaque est ; Aulu-Gelle, Les Nuits Attiques, VII, 1). Cf. également sur Chrysippe, Cicéron, Traité du destin, XVIII, 41. 77 Aulu-Gelle, Les Nuits Attiques, VII, 15 : point de vue que Chrysippe lui-même peinait à défendre. 78 Telle aurait été, selon Cicéron, une réponse de Chrysippe pour préserver la liberté : « Causarum enim » inquit [Chrysippus] « aliae sunt perfectae et principales, aliae adiuuentes et proximae » (Cicéron, Traité du destin, XVIII, 41-44, qui reprend l'ensemble de l'argumentation). Pour un commentaire, voir Bréhier, 1971, p. 187-194. 79 « Le puissant démon, qui l'avait [César] aidé au cours de sa vie, l'accompagna également après sa mort, pour venger son meurtre » (Plutarque, César, LXIX, 2). 80 Pompée fut lui-même d'abord poussé par le mauvais démon de l'ambition, jusqu'à qu'il ouvre enfin les yeux et finisse par se retourner contre César. La révélation de Pompée (par un songe divinatoire) constitue à ce titre une tentative d'accéder à la sagesse, voir Lucain, La Pharsale, III. 81 Dion Cassius, Histoire romaine, XXXIX, 15, où par exemple Caton révèle au peuple l'interprétation en principe secrète d'un prodige fulgural (57 avant notre ère). 82 Il était courant dans l'Antiquité de distinguer entre la divination artificielle ou technique (interprétation méthodique de signes) et la divination intuitive ou spontanée (communication directe de l'âme avec la divinité), voir Cicéron, De la divination, I, 18 ; I, 30 et II, 11 ; Bouché-Leclercq, 2003, p. 66. 83 Plutarque, Caton le Jeune, XLII, 6 : « […] tel un inspiré des dieux, il prophétisa tous les événements qui attendraient Rome […] ». 84 Ibid., XXXV, 7. 85 Cicéron, De la divination, I, 18, 34, p. 117 : « Point de technique, en revanche, quand on pressent l'avenir non par raisonnement ou conjecture, après avoir observé ou consigné des signes, mais par une sorte d'ébranlement de l'âme ou dans un mouvement libre et sans entrave […]. Dans cette classe, il faut aussi inclure les oracles (oracla) ». 86 Même si Caton avait, d'après les auteurs antiques, la capacité de prévoir l'avenir, le dessein d'ensemble des dieux demeure toujours difficile à interpréter, surtout en contexte polythéiste : « Vraiment, s'écria-t-il [Caton], les affaires divines sont confuses et obscures ! Lorsque Pompée ne faisait rien de sain ni de juste, il était invincible et, maintenant qu'il veut sauver la patrie et qu'il combat pour la liberté, il est abandonné par la Fortune ! » (Plutarque, Caton le Jeune, LIII, 3). 87 Un messager vint avertir Caton qu'« une grande bataille avait été livrée près de Thapsus, que tout était perdu, que César s'était emparé des camps, que Scipion et Juba avaient fui avec un petit nombre des leurs et que le reste de l'armée avait péri » (Plutarque, Caton le Jeune, LVIII, 13). Les récits sur la bataille divergent mais il semble que César, là encore, aurait vaincu malgré son infériorité numérique, voir Appien, Guerres civiles, II, 87-98 ; César, Guerre d'Afrique, 86-88. 88 Anaxagore, in Diels-Kranz, 1934, 59 A 66 (= Aetius, Opinions, I, XXIX, 7). Cf. Salem, 2002, p. 87. 89 Swain (S.), « Plutarch : Chance, Providence, and History », AJPh, 1989, n° 110, pp. 272-302. 90 Qui est nécessité (même s'il peut exister une marge d'indétermination) visible et compréhensible au sens des atomistes antiques comme Démocrite. En tout cas la recherche des causes naturelles paraît moins vaine que les indéterminations causales de la fortune, voir la Lettre à Ménécée d'Épicure (Conche, 2009, p. 217-227, surtout p. 225). 91 On peut citer par exemple la terrible défaite de Cannes le 2 août 216 avant notre ère (Tite-Live, 22, 52, 6-9), événement traumatique dans l'histoire romaine (id., 22, 61, 9-10). Or, si Hannibal remporta cette bataille, Carthage ne sut pas profiter de cette victoire (id., 23, 12, 13) et finira même par perdre la seconde guerre punique (218-202) à Zama en Afrique. Bel exemple de revers de Fortune qui permettra à Rome d'écraser la puissance méditerranéenne de Carthage. Juste avant la bataille Scipion l'Africain fit